

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
3^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECO,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1862

TROIS TIERS DE SOU D'OR

SEMI-ROMAINS,

OU IMITATIONS BARBARES FRANQUES DU TYPE BYZANTIN.

Pl. II, nos 1, 2 et 3.

« De toutes les monnaies qui enrichissent les cartons des amateurs, dit M. Robert ⁽¹⁾, les mérovingiennes sont peut-être les plus intéressantes pour l'homme d'étude; elles appartiennent en effet à l'époque la moins connue de notre histoire. »

Appréciant la vérité de ces lignes, je crois rendre quelque service aux études numismatiques en faisant connaître quelques tiers de sou d'or, imitations barbares du type byzantin, qui sont à rapporter aux premiers temps de l'époque mérovingienne, et qui se trouvent conservés dans des collections publiques ou privées du grand-duché de Luxembourg.

Comme les monnaies que nous avons à étudier ne sont que des imitations du coin romain, examinons succinctement les caractères principaux de la monnaie byzantine, afin de mieux établir nos comparaisons.

Remontons, pour un moment, au temps de Constantin le Grand, sous lequel le sou d'or était fixé à la taille de soixante-douze à la livre.

(1) *Considérations sur la monnaie à l'époque romane.*

La livre était de 12 onces et paraît avoir été conservée à l'étalon ancien jusqu'au temps de Charlemagne.

D'après M. Leblanc, la livre se composait de 6,144 grains; le sou pesait par conséquent $85 \frac{1}{3}$ grains; le triens ou le tiers de sou en avait $28 \frac{1}{3}$.

Sous les premiers chefs mérovingiens, on ne s'est pas notablement écarté du poids de $85 \frac{1}{3}$. Ce poids ne resta cependant pas constant. Sous Théodebert, le triens ne dépassa guère le poids de 28 grains; plus tard ce poids se réduisit de plus en plus, et, d'après diverses pesées faites, les numismates ont admis une moyenne de $25 \frac{1}{2}$ grains pour le vi^e et le vii^e siècle. On a reconnu qu'au commencement et vers la fin de l'époque mérovingienne, le poids du triens est resté plus élevé et se rapproche davantage du type byzantin.

Quant aux représentations historiques figurées sur le revers, on peut remarquer qu'au v^e et au vi^e siècle la multitude d'emblèmes, destinés, à des époques antérieures, à conserver à la postérité le souvenir des triomphes, des cérémonies publiques, des événements les plus importants, avait en grande partie disparu; on ne voyait généralement plus sur les sous et les tiers de sou d'or, d'un côté, que la victoire, de l'autre, le buste de l'empereur, la tête couverte d'un casque ou ceinte d'un bandeau perlé; c'est aussi le type qui fut conservé plus tard.

Pour ce qui concerne le titre du métal, l'aureus romain se frappait à $\frac{23}{24}$ de fin, et les premières copies faites par les rois mérovingiens sont de très-bon aloi.

Le tiers de sou, qui était devenu la monnaie usuelle par la raison que son faible poids permettait de l'employer aux

transactions de détail, avait une largeur de 12 à 14 millimètres, et une épaisseur calculée de manière à donner aux triens le poids convenable.

Cela posé, examinons ce qui s'est en général passé dans les Gaules aux premiers temps de l'époque mérovingienne.

On sait que la civilisation, dont Rome avait été le berceau, était si bien établie dans les Gaules, que les nouveaux maîtres du sol s'y soumirent bientôt sous tous les rapports. La monnaie usitée dans le pays fut conservée : le sou et le tiers de sou d'or. Aussi les premières monnaies des Mérovingiens n'ont été que de serviles imitations, des copies plus ou moins barbares du coin byzantin. Ce n'est qu'insensiblement qu'on marcha vers une indépendance monétaire. On conserva d'abord le type dans son ensemble. Les premiers pas que l'on fit vers l'indépendance fut l'insertion dans le champ du revers d'une ou de quelques lettres, rappelant l'atelier monétaire, par exemple : C. A. pour Colonia Agrippina; T. L. pour Tullum Leucorum.

Plus tard nous trouvons le nom de l'empereur romain en légende circulaire, tandis que celui du roi mérovingien ou de l'atelier est placé dans le champ sous forme de monogramme. Ensuite les noms et les titres des chefs francs se substituèrent complètement dans la légende à ceux de l'empereur romain dont on empruntait le type.

Enfin l'imitation ne resta plus aussi complète; des innovations plus prononcées séparèrent la monnaie mérovingienne de l'aureus du Bas-Empire, qui, sous d'autres rapports, continua néanmoins à servir de type général. Le plus notable changement fut la présence du nom du monétaire à

côté de celui du roi et l'apparition de quelques revers nouveaux qu'il est inutile de développer ici.

Les imitations serviles, telles que nous venons de les caractériser ci-dessus et dont nous avons particulièrement à nous occuper en ce moment, ont été continuées jusqu'en 548 après Jésus-Christ, époque à laquelle Justinien fit, d'après le témoignage de Procope, aux Francs la concession d'avoir une monnaie autonome. Elles furent encore continuées au delà de cette époque, ce que prouvent les imitations de Justinien, frappées par les fils de Clovis.

Les monnaies dont nous faisons l'examen appartiennent à ce genre d'imitation du v^e et du vi^e siècle.

D'après M. de Petigny (1), on trouve à cette époque des imitations des empereurs Honorius, Valentinien, Marcien, Léon, Zénon, Anastase, Justin et Justinien.

Il importe maintenant de savoir à quels chefs mérovingiens ces imitations sont à rapporter.

A la fin du v^e siècle, on n'avait, à ce qu'il paraît, que des monnaies purement romaines, sans aucune marque particulière.

On a trouvé de ces monnaies dans le tombeau de Childéric I^{er}, mort en 481; elles sont de Léon, Zénon, Basilique, Valentinien, etc.

Clovis (481-511), d'après MM. Lenormant et de Petigny, a frappé des sous et des tiers de sou d'or à l'effigie d'Anastase, ayant pour signes distinctifs deux C qui commencent et terminent les légendes de l'avvers, et se font face aux deux côtés du buste de l'empereur; plus les lettres VI qui

(1) *Monnayage de la Gaule après la chute de l'empire d'Occident.*

terminent la légende, et, dans le champ du revers, les initiales des ateliers monétaires de Paris, Metz, Toul, Laon, Soissons, et peut-être Cologne et Orléans.

M. Lenormant (1) décrit des imitations de cette espèce attribuables à Clovis.

Je ne doute pas qu'il n'existe aussi de ces monnaies semi-romaines frappées par Childebert I^{er}, fils de Clovis (511-558). Le règne de ce roi se prolongeant au delà de l'époque (548) à laquelle Justinien concéda aux Francs une monnaie autonome, on pourrait croire que les monnaies frappées sous les successeurs de Childebert s'écartaient davantage du coin prototype que jusque-là on imitait servilement. Cependant nous connaissons de semblables imitations de triens de Justinien frappées à Lyon. Il est donc prouvé que les imitations avaient encore lieu durant le règne de Justinien (527-565), et s'étendaient peut-être au delà de cette époque.

Je ne serais pas entré dans tous ces détails bien connus des savants appelés à apprécier ce travail, si je n'avais pas à y chercher les arguments en faveur de mes attributions.

I. IMITATION D'ANASTASE.

TIERS DE SOU D'OR APPARTENANT AUX COLLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(Pl. II, fig. 1.)

Av. DN. ANASTASIUS VI C. — Buste à droite, tête ceinte d'un bandeau perlé.

(1) Lettre à M. de Saulcy, *Revue numismatique de Blois*, 1848 et 1849.

Rev. VICTORIA STORUM (*Augustorum*); à l'exergue CONO (*sic*); dans le champ une victoire à droite portant une couronne; à gauche de la victoire la lettre C; à droite A; un peu au-dessous de ces lettres un point et respectivement une petite palme.

Diamètre de la pièce, 13 millimètres; titre du métal à $900/1000$; poids 26 grains $58/100$.

Il faut remarquer d'abord que les caractères de la légende et l'omission du B dans CONOB indiquent un coin barbare.

Le poids, le titre du métal et le diamètre nous permettent de faire remonter l'émission de la monnaie à une date assez rapprochée de l'époque byzantine.

Il existe plusieurs imitations barbares des tiers de sou d'or de l'empereur Anastase. Pour avoir un nouveau point de comparaison j'en citerai quelques-unes.

M. Robert (*Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France*, p. 88) en mentionne au revers : VICTORIA AUGUSTI, portant respectivement placées dans le champ du revers les initiales M et T. L., pour désigner les ateliers de Metz (*Mettis*) et Tullum Leucorum (*Toul*). Ce savant attribue ces deux pièces à l'un des fils de Clovis.

Revenons maintenant aux légendes de notre triens. Après les mots : DN ANASTASIVS, je crois pouvoir lire assez distinctement VIC, les deux premières de ces lettres plus petites que le reste de la légende.

D'après les indications prérappelées de MM. Lenormant et de Pétigny j'admets ces lettres, occupant la place de la

finale ordinaire de la légende, comme une introduction subreptice du nom du roi des Francks qui a ordonné l'émission de la monnaie, et j'interprète par *vir illustris Clovis*. Cette monnaie serait donc à attribuer à Clovis, contemporain d'Anastase (1). Le champ du revers nous fait voir distinctement les lettres C A, que j'interprète d'après M. Robert, qui a vu la pièce, par *Colonia agrippina* (Cologne).

Ainsi notre triens aurait été frappé sous Clovis à Cologne et probablement entre 509 et 511 après Jésus-Christ ; en effet, vers 509, Clovis devint le maître des Ripuaires, ces premiers conquérants qui en 465 avaient fondé leur royaume par la prise de Trèves, et en 511 Clovis termina ses jours.

Si cette attribution, que je soumets à l'appréciation des savants, est exacte, nous aurons par ce petit trésor numismatique confirmé ce que le savant numismate, M. Lenormant, n'a avancé qu'hypothétiquement, savoir que Clovis a frappé monnaie dans les ateliers de Paris, Metz, Toul, Laon, Soissons et *peut-être à Cologne et à Orléans* (2).

(1) D'après Grégoire de Tours (II, 38), Anastase envoya en 508, une couronne et la robe de pourpre à Clovis, avec le titre de Patrice, de consul et d'Auguste.

(2) LENORMANT, lettre à M. de Saulcy, *Revue numismatique de Blois*, 4848 et 4849.

II. IMITATION DE JUSTINIEN.

TIERS DE SOU D'OR DE LA COLLECTION DE M. LE NOTAIRE MOTTE,
NUMISMATE A LUXEMBOURG.

(PL. II, FIG. 2.)

Av. DN. JUSTINIANUS (*sic*), les deux S à rebours.
Buste de droite à bandeau perlé.

Rev. VICTORIA AUGOSTOR II (*sic*); Victoire de face
tenant une couronne.

Le type de la Victoire est modifié dans ce sens qu'elle
ressemble plutôt à un archange (1) qu'à la Victoire du
prototype byzantin imité.

A l'exergue : CONO (*sic*); dans le champ à gauche de
la figure la lettre L retournée, sigle de l'atelier monétaire;
à droite de la figure une étoile.

Poids : 23 grains; diamètre, 14 millimètres: titre du
métal, à $\frac{585}{1000}$.

Le bas titre de l'or et le poids indiquent une époque
plus éloignée des premiers temps mérovingiens.

Dans tous les cas, ce triens est postérieur à l'an 527,
époque à laquelle Justinien monta sur le trône. Est-il pos-
térieur à l'an 548, qui coïncide avec la concession, que
Justinien fit aux Francs d'avoir un coin particulier à eux;
je l'ignore; mais on sait que des imitations semblables ont

(1) M. COMBROUSE, *Catalogue des monnaies nationales de France*, cite
un tiers de sou d'or copié sur les triens byzantins de Justin II (565-578),
portant au revers : VICTORIA AUGUSTORUM NOSTRORUM. Dans le
champ un ange figuré comme un oiseau.

été frappées encore quelque temps après la dite concession.

Toutefois la date de l'émission de notre monnaie coïncide particulièrement avec le règne du roi des Franes, Childebert I^{er}, fils de Clovis (511-558).

Quant à l'initiale L du revers, elle peut désigner diverses villes de la Gaule, dont le nom commence par cette lettre. Est-ce Laon, est-ce Lyon (*Lugdunum*)?

Ce qui parlerait en faveur de Laon, c'est que cette ville est citée par Lenormant parmi celles où l'on frappait des tiers de sou d'or, déjà sous Clovis (1).

Plusieurs numismates pensent, au contraire, qu'il faut reconnaître dans cette lettre l'initiale de Lyon, qui paraît avoir eu en tout temps des ateliers monétaires. *Lugdunum* se rencontre, entre autres, comme atelier monétaire dans la notice des Gaules romaines sous Honorius (395-425 de Jésus-Christ). (*Catalogue des monnaies nationales de France*, par Combrouse.)

III. AUTRE IMITATION DE JUSTINIEN.

TIERS DE SOU D'OR DE LA COLLECTION DE M. LE D^r ELBERLING,
NUMISMATE A LUXEMBOURG.

(Pl. II, FIG. 3.)

Ce triens parfaitement conservé porte tous les caractères d'une fabrique barbare. Il se fait remarquer surtout par ses

(1) DE PÉTIGNY, *Du monnayage de la Gaule après la chute de l'empire d'Occident*.

hauts reliefs qui distinguent la gravure monétaire romaine de celle du moyen âge.

Av. DNI (*sic*) JNSTINIANVS. Buste de droite grossièrement exécuté; la tête ceinte d'un bandeau.

Rev. DVN (*sic*) VICTORIA AUGUSTORUM. Victoire grossièrement imitée, de face, tenant dans la main gauche une croix; dans le champ, à droite de la Victoire, une étoile. L'exergue occupé par la finale de *Augustorum*. La tête de la Victoire est surtout digne de remarque; elle a quelque analogie avec une tête d'oiseau.

Poids : 28 grains $\frac{26}{100}$; diamètre 14 millimètres; titre du métal $\frac{750}{1000}$.

Les lettres DVN, qui précèdent la légende du revers, sont-elles une preuve de l'ignorance du fabricant, qui aura voulu répéter, comme à l'avvers D. N. (*Dominus noster*), ou bien ces lettres ont-elles quelque autre valeur épigraphique? Si tel est le cas, elles indiquent probablement l'atelier monétaire, ou bien le chef franck qui en a ordonné l'émission. Quoique les sigles ou les monogrammes monétaires indiquant l'atelier se rencontrent ordinairement dans le champ du revers, je ne puis m'empêcher de voir dans les lettres DVN une allusion au nom d'une ancienne ville du *pagus dulmensis*, de *Dun* sur Meuse, qui a eu son numéraire spécial à la fin du XI^e siècle. Les ateliers entretenus au moyen âge ont, le plus souvent, existé à l'époque mérovingienne (1). M. Robert cite un tiers de sou d'or qui porte à l'avvers : DUNO FITUR, un autre portant : DUNIS FIT.

(1) ROBERT, *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, p. 177.

Je sou mets cette conjecture à l'appréciation des numismates qui voudront lire ce nouvel essai.

Selon toutes les apparences, ce triens me semble frappé par un des fils de Clovis.

D^r A. NAMUR,

Professeur-bibliothécaire à l'athénée de Luxembourg,
membre de la Société de la numismatique belge.

